

L'EDITO

1 988 emplois supprimés à la DGFIP!

Le Directeur général a profité du Comité Technique de Réseau (CTR) du 1er octobre pour communiquer le chiffre des suppressions d'emplois pour 2014 : sans intégrer les vacances d'effectifs, 1988 postes seront ainsi de nouveau détruits à la DGFIP.

Ils viennent s'ajouter aux presque 30 000 emplois déjà éliminés depuis 2002.

Dans ses explications, le Directeur général a indiqué qu'il fallait apporter une attention particulière aux collègues en contact direct avec les usagers, d'autant plus que les flux physiques dans les structures d'accueil étaient en nette augmentation.

Dans les mécanismes de MAGERFIP (anciennement TSM et ORE), servant au calcul de la répartition des suppressions, le correctif accueil sera majoré pour atténuer l'impact sur ces services. Il a également affirmé que, comme l'année passée, les efforts reposeraient pour l'essentiel sur la catégorie A et A+ et que la catégorie C, ayant jusque là beaucoup contribué, serait moins sollicitée.

A aucun moment donc, il n'est envisagé de revenir sur les politiques de liquidation des emplois à la DGFIP qui plombent les Finances publiques, de reposer la question des doctrines d'emploi, la revalorisation des traitements et la reconnaissance des qualifications.

Pourtant, créer des emplois à la DGFIP, c'est juste !

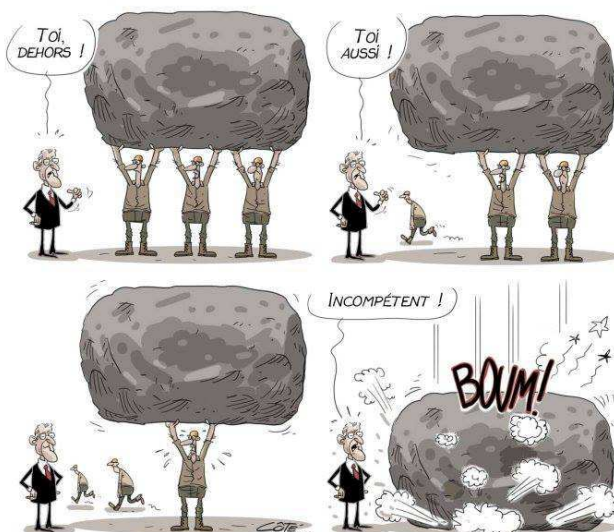
**Juste socialement :** à un moment où les salariés subissent le gel du barème de l'impôt sur le revenu, que les retraités subissent des mesures d'austérité indistinctement de leurs capacités contributives, créer des emplois permettrait d'améliorer le contrôle fiscal, de mieux gérer la dépense publique et d'assurer une meilleure surveillance dans le remboursement des crédits d'impôts.

**Juste fiscalement :** alors que la fraude fiscale est évaluée à 50 milliards, connaissant une augmentation de 25 % par rapport à 2008, sur la même période, les effectifs à la

DGFIP ont fondu de 10 %.

**Juste économiquement :** Créer des emplois à la DGFIP permettrait une meilleure maîtrise de l'argent public au service du progrès social, de la lutte contre le chômage et les inégalités salariales.

Enfin, créer des emplois à la DGFIP, assurerait une meilleure égalité de traitement des citoyens sur tout le territoire, par la délivrance de moyens permettant de faire pleinement jouer son rôle à tout le réseau en offrant véritablement un service de proximité et de pleine compétence aux populations et aux collectivités locales.



DANS CE  
NUMÉRO :

- DEMARCHE STRATEGIQUE 2
- GREVE AU CEL 2
- LISTE APTITUDE 2014 3
- LES JOURS HEUREUX 3
- Toutes les coordonnées 4
- Bulletin d'adhésion 4

DATES A  
RETENIR

- CAPL :  
B EN A :  
4 et 5 Novembre
- C EN B :  
12,14 et 15 Novembre
- CTL  
7 novembre

Tout le calendrier national sur le site :

[www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

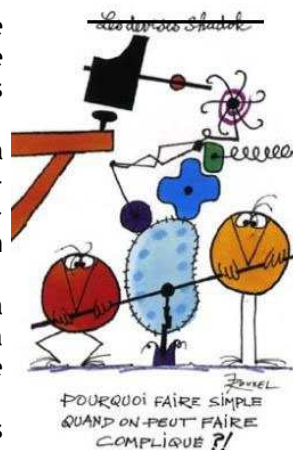
## DÉMARCHE STRATÉGIQUE

Ce chantier, commandé l'année dernière par notre ministère au Directeur Général, Bruno BEZARD, a pour vocation de faire entrer notre grande administration des Finances Publiques dans une nouvelle ère.

Selon lui, la fusion des deux administrations historiques de la DGI et de la DGCP est arrivée à son apogée. Il est donc désormais urgent d'engager une démarche unifiée, ciblant des objectifs ambitieux et résolument moderne budgétés sur un plan quinquennal 2013-2018.

Dans notre département, Christian RATEL, DRFIP Nord en a fait la présentation s'appuyant sur un document titré : « La Démarche Stratégique de la DGFIP, UNE STRATEGIE DE CONFIANCE ».

Les principales ambitions de cette démarche : Solidifier les missions, Favoriser la confiance, accélérer la transformation numérique et construire une culture commune.



Bien sûr, nous avons des stratèges à la DGFIP Nord capables de consigner de grands projets dans de grands dossiers. Bien sûr, ces mêmes Stratèges sont en capacité d'organiser de grandes réunions d'orientations stratégiques sous la forme de grand-messes (pratiques historiques des grandes entreprises du privé) mais ces grands stratèges oublient l'essentiel :

Comment recréer de la confiance alors que les collègues et les contribuables « lambda » **sont les grands oubliés de cette démarche !!!**

Nous ne pouvons que constater que décliner la Modernisation de l'Action Publique (MAP) dans notre administration est un exercice compliqué !

Nous aurions préféré des signes forts comme l'arrêt des suppressions « superflus » d'Emploi dans le Nord, le dégel des salaires ou même l'amélioration des conditions d'accueil des usagers.

Non, ils ne comprennent toujours pas où se situe le malaise, non la **confiance** ne risque pas de s'instaurer si de telles orientations continuent à être prises !

La **CGT Finances Publique Nord** n'est pas forcément opposée à l'idée d'une démarche Stratégique, encore faut-il avoir un bilan contradictoire de la fusion !! C'est aussi en ce sens que nous avons organisé les états généraux des Finances Publiques le 20 Septembre dernier à l'appui des questionnaires que vous avez remplis et qui ont mis en avant tous ces éléments.

## GREVE AU CEL

Les collègues du centre d'encaissement de Lille avec le soutien de la CGT, se mobilisent sous toutes les formes depuis plusieurs mois : interventions en Comité Technique Local, grève le 15 mai dernier (avec 85% de grévistes), pétition nationale, semaine d'action du 12 au 20 septembre, blocage complet au centre d'encaissement de Lille le 16 septembre...

Suite à une réunion avec la Direction générale à Bercy le 9 octobre n'ayant débouché sur une aucune proposition concrète, **les collègues ont décidé d'une semaine d'action et de grève du 14 au 18 octobre.**

**Durant cette semaine, les collègues ont décidé de reconduire la grève plusieurs jours.**

**Le centre d'encaissement a été complètement bloqué et occupé par les collègues grévistes plusieurs jours.**

Après plusieurs jours de "paralyse complète", la DRFIP Nord est beaucoup plus prompte à menacer qu'à négocier !! Note de service sur les faits de grève, avertissements...voilà les seules réponses écrites de la direction aux revendications légitimes des collègues !!

**Après l'annonce d'une nouvelle rencontre avec la Direction le 22 octobre (date largement avancée du fait d'une mobilisation sans précédent), les collègues décident de suspendre la grève.**

Cette fois-ci, la direction n'a pas tourné autour du pot : elle a proposé de rémunérer les sujétions horaires particulières des périodes d'échéances et a proposé d'octroyer, de manière forfaitaire 28 heures supplémentaires par année et par agents

La CGT a interrogé la direction sur son obstination à ne pas vouloir toucher à la prime industrielle. Après de longs échanges argumentés, la CGT a constaté que la direction n'avait pas la main sur la question de la prime et qu'il y avait là à une volonté politique particulière du gouvernement sur la question indemnitaire. Pour la CGT, cela a clairement à voir avec un avant-projet de décret présenté aux organisations syndicales de la fonction publique visant à introduire une indemnité d'exercice de fonctions qui se substituerait aux primes particulières des différents ministères et qui serait modulable selon la fonction et les résultats de l'agent...

La direction générale a proposé une deuxième réunion de négociation début novembre.

## GREVE AU CEL (SUITE)

Dans le cadre du mouvement des centres d'encaissement, marqué par une grève reconductible, plus de trente collègues sont concernés pour un total de 142 jours de grève. La quasi-totalité des collègues touchés sont des agents de catégorie C. La Direction a décidé de débiter les retenues sur salaires sans délai. La CGT Finances Publiques Nord organise donc la solidarité financière avec la mise en place d'une caisse de grève.

**Pour soutenir les collègues, vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de la CGT FINANCES PUBLIQUES, avec la mention «solidarité grévistes CEL » à l'adresse suivante : CGT Finances Publiques Nord, Cité Administrative, 175 rue Gustave Delory, BP 90029, 59018 Lille cedex**

## LISTES APTITUDES 2014

Les listes d'aptitude au titre de 2014 sont totalement unifiées sans aucune distinction par filière et sont élaborées en mettant en œuvre les modalités de gestion harmonisées. Les dispositions sont donc communes aux LA de C en B et de B en A.

Mais attention, à compter de cette année, il y a quelques nouveautés. C'est notamment la fin du « droit au retour » pour les promus en B de la filière FGP ce qui impactera leur affectation future. En effet, les modalités d'affectation des agents de catégorie B seront identiques entre les deux filières à effet du 1er septembre 2014.

Quelle que soit leur filière d'origine, les agents promus contrôleurs des finances publiques de 2ème classe au titre de la LA 2014 seront appelés à participer aux mouvements de mutation de l'année 2014.

Pour l'affectation au 1er septembre 2014, les agents B et C vont tous bénéficier de règles harmonisées avec la mise en place des RAN (mais mouvement maintenu par filière). La DG, pour mettre en œuvre ce dispositif a supprimé le mouvement du 1er avril (FGP).

Cette disposition inquiète beaucoup les agents promus B de la FGP car la règle, « du droit au retour » dans le département d'origine, est supprimée. En contrepartie, la DG avance sur les règles d'affectation et marque un pas important pour les agents (C et B de la FGP).

Ils sont classés à l'ancienneté administrative (interclassés et bonifiée le cas échéant pour enfant à charge) et ils pourront désormais, à l'instar de ce qui est déjà offert aux agents issus de la filière fiscale, faire les vœux suivants :

- Direction - RAN (Résidence d'affectation nationale) -missions/structures (afin de préciser les vœux sur des postes FGP sur Gestion des comptes publics (trésoreries...) ou Fiscalité (SIP, PRS..) ;
- des vœux illimités sur plusieurs RAN du ou des départements de leur choix ;

Ils bénéficient aussi du dispositif de priorité pour rapprochement externe.

Toutefois, ces dispositions n'assurent pas le retour et il est important de le préciser aux agents concernés. Les filières seront encore conservées afin de gérer certains droits acquis pour les agents inscrits sur les tableaux.

Les instructions sur les mutations et 1ères affectations seront diffusées en fin d'année 2013 et préciseront les modalités de leur participation aux mouvements.

A la DRFIP Nord, les CAPL de liste d'aptitude auront lieu les :

- 4 et 5 novembre pour la B en A
- 12, 14 et 15 pour la C en B

Pour faire évoquer votre dossier en CAPL, ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter les élus CGT.

## LES JOURS HEUREUX

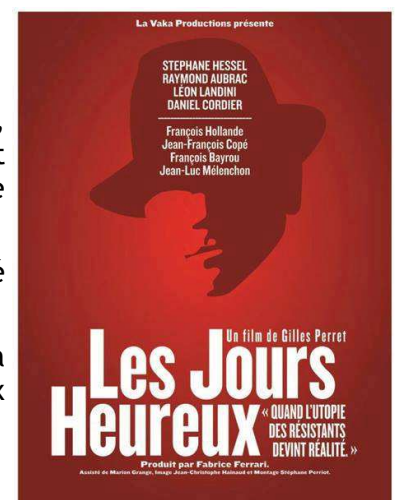
Un film de Gilles PERRET: les jours heureux.

Entre mai 1943 et mars 1944, sur le territoire français encore occupé, seize hommes appartenant à tous les partis politiques, tous les syndicats et tous les mouvements de résistance vont changer durablement le visage de la France.

Ils vont rédiger le programme du Conseil National de la Résistance intitulé magnifiquement : « Les jours heureux ».

Ce programme est encore au cœur du système social français puisqu'il a donné naissance à la sécurité sociale, aux retraites par répartition, aux comités d'entreprises, etc

Sortie nationale Mercredi 6 novembre 2013







[cgt.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)

**CGT Finances Publiques Nord**

Cité Administrative, porte 405,  
175 rue Gustave Delory BP 90029  
59018 Lille cedex  
03 20 95 63 75

**Secrétaire départemental : Laurent PERIN**

**CGT Finances Publiques Lille et environs**

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex  
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :  
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

**CGT Finances Publiques Valenciennes**

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes  
03 27 14 66 56

**Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX**

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT  
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.drifip59.free.fr>



## Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

**SECTION :**

Actif  Stagiaire  Retraité

**Je souhaite m'abonner à :**

la Nouvelle Vie Ouvrière

**Facultatif > Pour les agents A et A+**

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI  NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. / .....

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. / .....

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** .. / .. / .....

**Catégorie :** ..... **Grade :** ..... **Echelon :** .....

**Filière fiscale**  **Filière publique**

**Adresse administrative :** .....

**Adresse pour l'envoi de la presse :**

Adresse administrative  Adresse personnelle (préciser) :

**Tél. :** .....

**Mel :** .....

**Date :** .. / .. / ..... **Signature :**